

Reçu le : 25 – 07 - 2025	Accepté le : 27 – 09 - 2025	Publié le : 01 – 01 - 2026
--------------------------	-----------------------------	----------------------------

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

**“Total exterminations” and “mass massacres”
at the beginning of the occupation of Algeria (1830 – 1849):
Targeted violence or a combination of circumstances?**

AIT MEDDOUR Mahmoud 
Université de Bouira
m.aitmeddour@univ-bouira.dz

Résumé :

Les premières années d'occupation étaient des années d'indécision quant à l'avenir de la colonie. Des premières violences de la prise d'Alger en 1830 en passant par les massacres d'El Oufia en 1832, enfumades, les *razzia* et l'extermination de Zaatcha, l'Algérie semblait être un laboratoire d'expériences coloniales. Exterminer, détruire et briser le tissu social par les *razzia*, soumettre par la violence ou concilier la population, mais en résultat final, le bilan avait été un désastre : des massacres massifs qui effleurent l'extermination. Les récits français avaient longtemps mis à la marge les faits de violence à laquelle s'en étaient accommodée même les forces progressistes comme un impératif de domination.

L'étude a pour objet d'étudier la violence sous un angle de stratégie coloniale, pour répondre à la question problématique suivante : les massacres de masse menés par les militaires français ont-ils été des violences ciblées ou étaient le fait d'un concours de circonstance ? En s'appuyant sur l'analyse critique des impressions des acteurs et des témoins des violences et aux données de l'analyse descriptive des scènes de violences et de leurs circonstances, la méthode comparative pour croiser les différents témoignages des acteurs des massacres coloniaux en Algérie avec les révélations des études récentes basées sur des documents d'archives, nous tenterons d'expliquer les tenants et les aboutissants d'un fait colonial resté longtemps cantonné dans les périphéries de l'histoire de la France.

Pour réaliser la recherche, nous nous sommes appuyés sur des sources imprimées anciennes comme Montagnac : « Lettres d'un soldat », Ancien capitaine des Zouaves : « Les grottes de Dahara, récit historique », Plée Léon : « Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique » et autres. Nous nous sommes aussi appuyés sur des études récentes comme celles de Hosni Kitouni : « le désordre colonial » et « Histoire, mémoire et colonisation », d'Olivier Le Cour Grandmaison : « Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial », de Settari Ouattmani : Zaatcha en 1849, histoire d'une révolte » et autres.

Au terme de l'étude, nous avons conclu que les scènes de massacres massifs ou d'extermination totales durant les vingt premières années seulement d'occupation traitées dans cet article sont suffisantes pour dresser un portrait macabre de la guerre totale. Certains l'ont juste fait pour satisfaire leur ego, recevoir des éloges ou bien juste des promotions, d'autres l'ont fait pour venger leur amour propre comme dans le cas des Ouffia. Les plus rationnels l'ont fait pour les impératifs de la colonisation. De violence simple à l'extermination totale, l'objectif était toujours bien visible : l'exploitation d'un peuple.

Mots clefs : Colonisation, massacre, extermination, Algérie

Abstract

The early years of occupation were marked by uncertainty about the future of the colony. From the initial violence of the capture of Algiers in 1830 to the massacres of El Oufia in 1832, the mass executions by smoke, the razzias and the extermination of the Zaatcha, Algeria appeared to be a laboratory for colonial experiments. Extermination, destruction and breaking down the social fabric through razzias, subjugation through violence or attempts to pacify the population, but in the end, the outcome was disastrous: Large-scale massacres bordering on extermination. French narratives had long marginalized the acts of violence, which were considered commonplace even by progressive forces who had come to accept them as a necessary means of domination.

This study aims to examine violence from the perspective of colonial strategy, in order to answer the following question: were the mass killings targeted acts of violence or the result of a convergence of circumstances? By relying on a critical analysis of the impressions of both the perpetrators and witnesses of the violence, a descriptive analysis of the scenes of violence and their circumstances, and a comparative method that cross-references the various testimonies with the findings of recent studies based on archival documents, we aim to explain the underlying causes and consequences of a colonial event that has long remained confined to the margins of French history.

To carry out this research, we drew on old printed sources such as Montagnac: « Lettres d'un soldat », Ancien capitaine des Zouaves : « Les grottes de Dahara, récit historique », Plée Léon : « Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique » among others. We also relied on recent studies such as those by Hosni Kitouni: « le désordre colonial » and « Histoire, mémoire et colonisation », by Olivier Le Cour Grandmaison : « Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial », by Settar Ouatmani : Zaatcha en 1849 , histoire d'une révolte » and others.

At the end of the study, we concluded that the scenes of mass killings or full-scale extermination during the first twenty years of occupation alone, as discussed in this article, are sufficient to paint a grim picture of total war. Some did it just to satisfy their egos, receive praise or promotions, while others did it to avenge their wounded pride, as in the case of the Ouffia. The more rational ones justified it by the imperative of colonization. From simple violence to full-scale extermination, the objective remained clear: the exploitation of a people.

Key words: Colonization, massacre, extermination, Algeria

E- mail de correspondance : rhm@univ-bejaia.dz

Introduction :

L'article traite l'histoire des massacres perpétrés durant les premières années de l'occupation d'Algérie (1830- 1949) jusqu'au massacre de Zaatcha. Il se focalise sur un type de « massacres massifs » qui vont jusqu'à des « exterminations totales ». C'est un type de massacre institutionnel perpétué avec préméditation, instigué dans les hautes sphères du pouvoir colonial pour réaliser des objectifs précis liés à la colonisation. Cette histoire coloniale, en particulier l'aspect relatif à la violence a été restée longtemps cantonnée dans « les périphérie » de l'histoire de la France, selon l'expression d'Emmanuelle Saada (Saada, 2006 : 211). Cette violence a été banalisée au point où même les forces progressistes, démocratiques et républicaines en France s'en étaient accommodées. Cette violence était même justifiée par les impératifs de domination d'une société « barbare ».

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

Beaucoup d'études récentes se sont penchées sur la violence coloniale. Hosni Kitouni dans le « désordre colonial » paru en 2018 a expliqué que la colonisation avait beaucoup plus penché pour un remplacement de la population autochtone que pour une simple exploitation, d'autant qu'il attribue aux violences coloniales un caractère structurel plutôt qu'événementiel (Kitouni, 2018). Plus tard dans son « Histoire, mémoire et colonisation » paru en 2024, l'auteur est revenu sur le colonialisme de peuplement qui visait par tous les moyens au remplacement de la population autochtone. Il a qualifié le processus de génocide ou d'entreprise globale irréductible au massacre, « afin de priver les communautés de leur capacités à se régénérer et à assurer leur souveraineté ». Dans son œuvre, l'auteur a critiqué la vision des historiens français qui « fonctionne sur l'invisibilisation des opprimés considérés comme objets de l'histoire sur lesquels s'exerce un savoir hégémonique » (Kitouni, 2024). Olivier Le Cour Grandmaison, dans « coloniser, exterminer sur la guerre et l'état colonial », paru un peu plus tôt en 2005, a tenté de lier la « colonisation » à « l'extermination » et présenter l'Afrique du nord comme un « laboratoire des violences extrêmes » et par opposition aux guerres conventionnelles où il y avait distinction entre soldats et civils, entre zones de bataille et zones hors combat, il a qualifié les guerres coloniales comme « des guerres totales » (Le Cour Grandmaison, 2005). Dans cette recherche, on tentera d'analyser le phénomène des massacres de masse et des exterminations totales pour différencier entre ceux qui étaient « ciblés » et ceux qui avaient lieu par concours de circonstance. Les diverses opinions coloniales divergentes sur le sort à réserver aux autochtones nous aideront à mieux comprendre.

Juste après la prise d'Alger en juillet 1830 et qui avait connu plusieurs violences, c'était au tour de Blida de voir sa population massacrée par Clauzel en novembre 1830. De simples massacres aux exterminations, le processus d'épuration est enclenché : les massacres d'El Ouffia à El Harrach en avril 1832 par le Duc Rovigo, de Beni Sbih en 1844 et Ouled Riah en 1845 en passant par le feuilleton des razzias jusqu'à l'extermination pure et simple de toute une tribu dans l'oasis des Zaatcha en 1849.

La question de sort à réserver aux autochtones avait été pour longtemps un objet de polémique au sein même du pouvoir colonial. Il y avait un sérieux débat au sommet entre ceux qui sont pour une simple occupation tout en laissant le peuple algérien dans sa terre et ceux qui voulaient une extermination totale de tout un peuple.

La question problématique : les massacres de masse ont-ils été des violences ciblées ou étaient le fait d'un concours de circonstance ? Pour répondre à cette problématique, on va s'appuyer sur les questions suivantes : Quels sont les crimes ciblés ? Quels étaient les opinions coloniales au sujet du sort qui devait être réservé aux Algériens ? Comment ont lieu les massacres de masses et leur impact au sein des hautes sphères du pouvoir colonial ?

On a fait recours à la méthode critique des différentes sources imprimées, la méthode comparative pour les différents témoignages et révélations sur les violences et la méthode descriptive de déroulement des massacres totaux ou presque des autochtones. Nous nous sommes appuyés sur des sources imprimées anciennes comme Montagnac : « Lettres d'un soldat », Ancien capitaine des Zouaves : « Les grottes de Dahara, récit historique », Plée Léon : « Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique » et autres. Les études récentes aussi sont exploitées comme celles de Hosni Kitouni : « le désordre colonial » et « Histoire, mémoire et colonisation », d'Olivier Le Cour Grandmaison : « Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial », de Settar Ouattmani : Zaatcha en 1849, histoire d'une révolte » et autres.

1. Le sort à réserver aux autochtones : Objet de divergences ?

La prise d'Alger en 1830 avait été qualifiée par beaucoup de spécialistes de l'histoire d'Algérie de fait incohérent, hasardeux sans définition de buts ni de limites par des généraux sanguinaires et cupides. Aucune politique claire, commune au pouvoir parisien comme aux militaires en Algérie (Hanoune, 2015 : 158)

Louis Moli, auteur d'un ouvrage intitulé « Colonisation et agriculture en Algérie » publié en 1845, a jugé au début qu'en premier abord, aucun système ne semblait plus rationnel et plus avantageux que celui de l'occupation restreinte de l'Algérie. Avec des établissements aux ports d'Oran, Bone et Alger, une armée de deux milles hommes suffirait pour jouir des richesses d'Algérie tout en laissant les autochtones tranquilles et possesseurs de leurs terres. Mais « ce système d'occupation restreinte disait-il avait contre lui et les circonstances physiques du pays, et surtout la position, le caractère, les idées, les mœurs, l'organisation particulière des habitants » (Moli, 1845 :3). Il a considéré que l'espoir que nourrissaient certains esprits de voir les autochtones accepter de vivre en paix avec les Français qu'il « ne pouvait venir que de l'ignorance complète du caractère et des mœurs arabes » (Moli, 1845 : 4). Moli a proposé une occupation générale de l'Algérie. Entre l'abandon de l'Algérie et l'impératif d'une occupation générale, on ne sort de l'extrême que pour tomber dans l'extrême opposé et on ne se dégage d'un fossé que pour s'embourber dans l'autre. Pour réaliser cette occupation générale, aucune méthode diplomatique n'est possible. « Les négociations avec les Arabes disait Moli n'ont de chance de succès qu'appuyées par des forces militaires. Les traités avec eux doivent être écrits sur un canon. Les cadeaux n'ont de valeur que lorsque la main qui les donne leur a déjà fait sentir le tranchant de sabre » (23). Il pense que les moyens diplomatiques ne pouvaient réussir avec les Arabes car les plus retors des diplomates européens sont des ingénus auprès des Arabes qui considèrent la plus faible ou la plus lâche celle des deux parties belligérantes qui prend l'initiative des négociations (Moli, 1845 : 23-26).

En tenant compte de tout ce qui a été dit, Moli a jugé que l'extermination totale est nécessaire pour la conservation de l'Algérie mais qui est à peu près impossible. Il souligne :

« Si je croyais que l'extermination fut nécessaire à l'existence de la prospérité de notre établissement en Afrique, qu'elles qu'eussent été l'opinion du pays et les avantages de la colonisation, chrétien et homme avant d'être Français, je n'aurais pas hésité à me prononcer franchement et d'une manière absolue contre la conservation de l'Algérie. Mais je suis loin de croire qu'il ne soit jamais nécessaire de recourir à cet affreux moyen. Je dirai plus : non seulement il me semble très mauvais, politiquement parlant mais je le crois à peu près impossible » (Moli, 1845 : 57).

Moli considère l'extermination comme moyen affreux. Pour Montagnac, l'un des lieutenants du Bugeaud, faire disparaître toute une race est un fait banal quand il écrit à l'un de ses amis en France:

« Voilà mon brave ami comment faire la guerre aux Arabes, tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs ; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampera pas à nos pieds comme des chiens.» (Montagnac, 1885 : 229)

Bugeaud avait toujours défendu l'idée d'une occupation totale et d'une extermination partielle du peuple algérien. Donc l'extermination totale n'était pas possible aux yeux de Bugeaud pour des raisons liées aux moyens et à la nécessité de préserver une partie du peuple pour les besoins de la colonisation.

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

Alexis de Tocqueville, fervent opposant à la politique d'extermination des Indiens d'Amérique, jugea la politique de Bugeaud vis-à-vis du peuple algérien comme étant nécessaire. Il a noté : « le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays et que nous devons le faire soit en détruisant les moissons à l'époque des récoltes, soit dans tous les temps en faisant de ces incursions rapides qu'on nomme razzias et qui ont comme objet de s'emparer des hommes ou des troupeaux » (Le Cour Grandmaison, 2005 : 102). Selon lui, c'est par la désorganisation du tissu social, la ruine économique que la France poussa le peuple à la fuite ou à la soumission.

Eugène Daumas, premier chef de la direction des affaires arabes (1841 – 1848), a longtemps prôné la violence comme un moyen de contrôler les autochtones. Comme l'ensemble des militaires français de l'époque, il estime que les Algériens ne comprenaient que le langage de la violence, seul élément qui les obligerait à la soumission.

Le même sujet a été abordé par le capitaine de Wimpffen, qui propose de chercher à se concilier avec les populations plutôt que de pratiquer la razzia. Il écrit dans l'une de ses lettres adressées au maréchal Castellane le 24 août 1845 : « Tout en étant d'avis de ne laisser impuni aucune révolte, je crois que certains moyens de répression doivent être rejetés comme peu propres à soumettre réellement les populations » (De Castellane, 1898 : 417). Ce dernier a prôné de supprimer la destruction des arbres et des habitations et de construire des habitations commodes et appropriées aux mœurs des habitants de villages déjà établis au milieu des colons. Il a préconisé aussi de mettre les propriétés des indigènes à l'abri de la cupidité des envahisseurs rapaces (De Castellane, 1898 : 417-419)

Cette vision est propre aussi aux Républicains qui voient que la France a une mission civilisatrice en Algérie. Pour que cette œuvre puisse se réaliser disait Darriulat Philippe : « les armées conquérantes, mais aussi les colons, fassent (doivent faire) preuve de la plus grande humanité vis-à-vis des populations des territoires occupés » (1995 : 132 -133). Cette vision est exprimée dans le journal la Réforme :

« Le sort des indigènes, nous avons déjà eu l'occasion de le dire longuement dans la Réforme, n'est pas seulement pour la France une question de civilisation et d'honneur, ni même une question d'intérêt et de sûreté actuelle. L'avenir en dépend. A cette distance et si la France fait son devoir vis-à-vis des populations conquises, loin de voir en elle des ennemis, nous y apercevrons une base solide de notre domination et de son maintien »¹

Les Républicains prônaient l'idée d'une mission civilisatrice dans une « Algérie barbare » en omettant ou en feignant omettre que cette dernière a connu des civilisations millénaires et en oubliant que beaucoup de savoirs de l'Europe ont été transmis par cette contrée.

« Pis encore, au fur et à mesure que se développera la guerre, qu'Abd el-Kader organisera la résistance contre les Français, les Républicains disait Philippe Darriulat, se feront moins compréhensifs et plus répressifs; ils multiplieront, nous aurons l'occasion de l'examiner, des prises de position allant dans le sens d'un emploi quasi de la force » (Darriulat, 1995 : 134).

¹. La Réforme, 29 octobre 1844.

Le célèbre avocat Urtis² était presque de même avis. La mise en place, en février 1842, d'une commission mixte de pairs et de députés chargée de fournir au gouvernement des propositions sur la colonisation a été une occasion pour lui de présenter beaucoup d'interventions intéressantes à Paris. Le 19 mars, il a noté : « Nous sommes vainqueurs aujourd'hui mais haïs outre mesure. Depuis onze ans, nous n'avons recueilli, pour prix de tant d'or et de sang sacrifiés, que des haines profondes. Je crois que les populations vaincues aujourd'hui ne sont contenues que par la terreur » (Hanoune, 2015 : 169 -171).

2. L'incursion d'El Ouffia:

La tribu des Ouffias installée à quelques lieux du poste militaire de Maison Carrée (El Harrach), était, selon de nombreux témoignages une tribu pacifique ayant d'excellentes relations avec toutes les tribus voisines.

En 1832, un massacre est perpétré par le lieutenant général Savary, duc de Rovigo sur la tribu Ouffia. Ancien aide de camp de Napoléon et son ministre de police, ce dernier se conduisait avec une brutalité aveugle. Il écrasa d'impôts les Algériens, noya dans le sang les moindres tentatives de révolte. Sa politique se résumait en deux mots : Tuer et accabler d'impôts.

D'après Léon Plée, les forces militaires données à Rovigo qui se composaient de trois régiments d'infanterie régulière, de deux bataillons de zouaves et de deux régiments de chasseurs d'Afrique, récemment formés, n'avaient rien qui fut en rapport avec les difficultés de sa mission en Algérie. Il avait décidé de fonder quatre camps destinés à protéger la colonisation et à tenir les troupes en haleine. Il traça des routes pour les relier aux points principaux de la colonisation qui devaient traverser les cimetières musulmans. « Les indigènes crièrent au sacrilège. Ils se plaignirent aussi vivement d'une contribution en nature créée pour le coucher des soldats. On leur donna raison à Paris. Ils apprirent par-là que les gouverneurs généraux n'étaient point les maîtres, et qu'en s'y prenant d'une certaine façon l'on pouvait lutter avec eux » (Plée, 1866 : 44-45). On peut supposer que le duc de Rovigo avait pris la démarche des tribus touchées auprès de Paris comme un affront. Serait-elle derrière le massacre ?

Plusieurs sources de l'époque s'accordaient presque sur la même version des faits, une ambassade du Sahara algérien dépêchée par le Cheikh des Arabes auprès de duc de Rovigo pour lui demander d'intervenir pour soustraire leur contrée de l'emprise du bey de Constantine. Après avoir été bien accueillie et chargée de présents par le duc, l'ambassade avait été attaquée et dépouillée sur le chemin de retour sur les territoires des Ouffias. Les envoyés reviennent pour aviser le duc. Aussitôt fait, et sans se donner le temps d'instruire l'affaire, « le duc part [...] de nuit avec un corps de troupes, et fait passer par les armes la peuplade entière, sauf son *kaid* Er-Rabbia, qui est régulièrement condamné à mort » (Plée, 1866 : 45-46). Le massacre qui s'était déroulé dans la nuit du 6 au 7 avril 1832 a été exécuté par trois cents chasseurs d'Afrique et trois cents hommes de la Légion Etrangère. Le bilan était lourd ; tout fut saccagé ; hormis quelques femmes et quelques enfants, tous furent tués ; il y eut 70 morts. Tous les témoignages parlaient d'un effet de surprise qui n'a laissé aucune

². M.-L. Bonaventure Urtis (1795-1852) a joué un rôle particulier, qui mérite d'être relaté. Avocat impécunieux à Marseille, il émigre à Alger pour y faire fortune. Il crée lui-même une ferme à Kouba près d'Alger et rencontre à ce titre à plusieurs reprises Tocqueville à qui il laisse une impression très favorable. Il est délégué des colons à la commission parlementaire sur la colonisation en 1842 et influence tellement son auditoire qu'il est nommé au poste de chargé de la colonisation au ministère de la Guerre en charge de l'Algérie. Il exerce ce rôle à de titres divers jusqu'à son décès en 1852. S'opposant systématiquement à Bugeaud, il défend une colonisation civile et non militaire. Il met en forme sur le plan juridique toutes les décisions concernant l'Algérie et devient un fonctionnaire irremplaçable.

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

chance à une population qui avait été plongée dans un sommeil profond. Les scènes d'horreur ne s'étaient pas arrêtées sur les lieux et après les massacres. Les soldats s'étaient donnée à des scènes de joie de leurs abominables massacres. Au retour de leur expédition, les cavaliers portaient des têtes au bout de leurs lances. Le bétail enlevé fut vendu à l'agent consulaire de Danemark et les bracelets entourant les poignets coupés et des boucles d'oreilles suspendues à des lambeaux de chair étaient exposées au marché de Bab Azzoun d'Alger. Il s'est avéré juste après le massacre que les voleurs des présents appartenaient à la tribu des Khechna dont le cheikh avait renvoyé tous les effets (volés), avec une lettre qui demandait au duc de Rovigo la libération du cheikh des Ouffia.

3. Les enfumades :

Ayant comme assise et soutien l'apport des tribus, les officiers français sous Bugeaud ont innové leur façon de faire la guerre à l'Emir Abdelkader. Après avoir préparé les unités combattantes pour faire face à la stratégie des guérillas adoptée par l'Emir, il passe à l'extermination totale dans certains moments de certaines tribus par asphyxie.

La tribu des Sbiha dans le Dahra était officiellement soumise aux Français depuis 1844. Certaines fractions de cette tribu se révoltèrent et sont pourchassées par Cavignac pour aller trouver refuge dans leurs grottes. Suite à maintes tentatives du colonel pour les convaincre de se rendre, les assiégés ont hissé un drapeau blanc et tout le monde qui s'est félicitait de voir ainsi flotter un signe de soumission. Après tant d'insistance de la part du capitaine M. Jouvencourt, Cavignac l'a autorisé à aller rencontrer les assiégés en gravant les rochers en compagnie d'un sergent de zouaves et de trois ou quatre soldats. Aussitôt atteignant l'entrée des grottes qu'ils étaient tous tués par les assiégés. Un capitaine des Zouaves, témoin de l'enfumade raconte :

« Aussitôt on coupe des branches d'arbres et des broussailles, on en fait des fagots qu'on descend au moyen de cordes, devant l'entrée des grottes, et on y met le feu [...]. Un petit nombre d'Arabes s'élancent au dehors des grottes à travers les fagots enflammés et demandent grâce. L'assassinat du brave et généreux Jouvencourt était tout récent, les cadavres de nos camarades étaient là sous nos yeux, le colonel aurait pu se montrer impitoyable, et cependant il empêcha de tirer sur ces misérables et fit éteindre le foyer de l'incendie. La population enfermée dans les grottes en sortit, à l'exception d'une cinquantaine d'individus asphyxiés, et le colonel lui accorda l'aman qu'elle sollicitait. Elle promit par mille serments de cesser ses brigandages; mais nous verrons plus tard comme elle tint sa parole » (Ancien capitaine des Zouaves, 1864 : 5-6).

L'acte de bravoure d'une tribu qui n'ayant trouvé que les terrains escarpés, les rochers et les grottes pour ne pas se soumettre à, leur ennemi français, a été considéré par ce même ennemi comme un acte lâche. Le fait de ne pas achever les échappés des fumées était considéré comme un acte de grande bravoure. Ce massacre massif visait un objectif dissuasif en semant la peur au milieu des autres tribus. Au moins une cinquantaine de personnes avaient péri dans la grotte. Le nombre est insignifiant par rapport à l'enfumade de Dahra qui a lieu en 1845.

La tribu des Ouled Riah dans la même région de Dahra subit une année après un sort plus dramatique. Cette tribu se trouve dans la région de Chelif. Au cours de l'insurrection de Boumazza qui a gagné de terrain dans la région de Chlef, Boumazza était partout suivi par les colonnes de Péliissier, Saint Arnaud et de Ladmira. « Tout le Dahra est pris en tenaille expliquait Kitouni dans un dispositif opérationnel très serré » (Kitouni, 2024 : 175). Les tribus se soumettent d'une façon prompte. Les sources coloniales mentionnaient que les Ouled

Riah, refusant de se soumettre quittèrent leurs habitations à l'approche des colonnes et se réfugièrent dans les célèbres grottes de Ghar el Farachich.

Le Journal de route de Pélissier note en ce début de la journée du 17 juin 1845 que cette tribu très belliqueuse et qui donnait asile à Boumazza doit être forcée à rentrer dans l'ordre. Le lendemain, la colonne de Pélissier forte de deux bataillons et demi et d'une pièce d'artillerie de montagne et d'un détachement de cavalerie partait tôt le matin pour assiéger la grotte et qui arriva sur les lieux à 17 heures. Le 19 juin à 6 heures du matin, Pélissier rejeta une demande des réfugiés de les épargner moyennant le paiement d'une somme de 75000 francs avant la promesse de ne point être conduits prisonniers à la *Tour des cigognes*³ (Kitouni, 2024 : 180-185).

« On songea à un investissement, disait Plée, La famine aurait peut-être contraint les Ouled-Riah de faire leur soumission; mais le colonel Pélissier était pressé d'aller rejoindre son collègue. D'un autre côté, il n'avait pas assez de monde pour camper à demeure dans ces montagnes, où une insurrection pouvait anéantir sa colonne; enfin un siège n'était pas conforme à ses instructions. Il avait ordre, à tout prix, de détruire le prestige attaché aux retraites du Kantara » (Plée, 1866 : 224).

C'est à ce moment-là que l'image des guerres d'extermination des Espagnols en Amérique a traversé l'esprit du colonel Pélissier d'où l'idée d'étouffer la population dans leurs grottes. Des tas de bois et de paille sèche étaient jetés du haut des cavernes et aussitôt des matières enflammées sont lancées sur les amas.

« Aux premières lueurs du jour, une compagnie formée moitié d'hommes du génie, moitié d'artilleurs, eut ordre de pénétrer dans les grottes. Un silence lugubre, entrecoupé de râlements lointains, y régnait. A l'entrée, des animaux, dont on avait enveloppé la tête pour les empêcher de voir et de mugir, étaient étendus à moitié calcinés. Puis, c'étaient des groupes effrayants que la mort avait saisis. Ici une mère avait été asphyxiée au moment où elle défendait son enfant contre la rage d'un taureau dont elle tenait encore les cornes, et que l'incendie avait étouffé en même temps... Des nouveau-nés gisaient parmi les caisses et les provisions; d'autres étaient cachés dans les vêtements de leurs mères. Enfin çà et là, des masses de chair informes, piétinées durant les luttes intérieures, formaient comme une sorte de bouillie humaine...Il y avait plus de six cents morts » (Plée, 1866 : 225 -226)

Les scènes de massacres comme peintes par leurs propres exécuteurs ont été horribles et qu'on dirait-on des victimes d'Ouled Riah ou des « gens des grottes » appelés par certains ? Les grottes étaient-elles vraiment des lieux de refuge ? N'étaient-elles pas des lieux d'habitation permanentes ou temporaires ? L'habitation des grottes étant une pratique courante dans la région et les schémas d'intérieur des grottes laissent croire qu'elles n'étaient nullement des refuges mais des véritables habitations. Ceci pouvait-il caché « un secret accablant pour les Français » (2024 :189), selon l'expression de Kitouni qui avaient exterminé une tribu dans leurs propres habitations ?

Les journalistes et les adversaires du Bugeaud ont monté au créneau. La Réforme, organe républicain, dans son édition du 13 juillet, demande avec la plus grande virulence le châtement de Pélissier et sa comparution en conseil de guerre (Darriulat, 1995 : 134). Le maréchal Soult, ministre de la guerre blâma le colonel Pélissier pour son acte. Contesté, Bugeaud, le gouverneur général d'Algérie a pris la défense de son colonel dans les colonnes du journal le Moniteur Algérien : «Fallait-il que le colonel Pélissier se retirât devant cette obstination et abandonnât la partie ? Les conséquences de cette détermination eussent été

³. Terrible prison à Mostaganem.

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

funestes; car la confiance dans les grottes aurait beaucoup grandi ». Le maréchal Bugeaud avait pris en réalité sa propre défense ; les documents d'archives ont révélé que Pélissier n'était qu'un exécutant. Huit jours avant le massacre, soit le 11 juin 1945, un message adressé par Bugeaud à Pélissier qui était le soir du 10 juin en sa compagnie, mentionne :

Orléans ville, 11 juin 1845

« Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sbeha ; enfumez-les à outrance comme des renards » Signé Maréchal duc D'Isly (Kitouni, 2024 : 175)

Le message du Bugeaud, le dispositif dépêché sur les lieux du crime, les préparatifs pour réunir les fascines dès le 17 juin au matin, l'impossibilité de prendre fuite sans tomber entre les mains des Français qui encerclaient toute la zone, laisse conclure un acte prémédité d'élimination par le feu « symbole de civilisation » d'une tribu habitant le rocher « symbole de sauvagerie » selon les formules de Kitouni (2024 :190). Des carabiniers pour des embuscades, une cavalerie pour pourchasser les fuyards, une batterie dirigée vers l'entrée principale de la grotte, soit deux cents cinquante mille hommes soutenus par des alliés locaux pour ne laisser aucune chance à des femmes, des vieillards et des enfants dont « l'obstination » à ne pas se soumettre malgré les *razzias*, les a conduit à « l'autodestruction » selon les arguments coloniaux. L'offre d'aman de Pélissier refusé par les Ouled Riah était un argument fallacieux pour justifier un crime prémédité. Le refus était dû à la crainte de tomber dans la captivité dans les geôles de la *Tour des Cigognes* de Mostaganem. Leur expérience avec la colonne de Mostaganem les a bien instruit au sujet de la parole des Français ou de « l'impie français ». Ils ont juste demandé à Pélissier de s'éloigner des cavernes pour leur donner une preuve d'une offre honnête. C'était une vraie confrontation de vérité entre ceux qui s'obtenaient pour préserver leur vie, leur liberté et leur honneur et celui qui s'était obstiné pour valoir son dictat. Dans cette confrontation ou cette obstination, Pélissier avait échoué à faire « ramper les Ouled Riah comme des chiens ». C'était pitoyable pour un « civilisé » de découvrir après les trois jours de feu, des cadavres nus dans des positions qui indiquaient des convulsions avant d'expirer et de sang couler de leur bouches et des enfants gisant au milieu des débris des moutons et des sacs de fèves et voir ensuite ses propres soldats se ruer sur les corps et se disputer leur habits, leur bijoux et d'autres objets de valeur.

4. Des Razzias pour la ruine économique et la désorganisation du tissu social

Bugeaud était contre le principe d'extermination totale de la population. Il était favorable plutôt à l'idée d'une soumission par la ruine économique et la désorganisation du tissu social par les *razzias*. Son principe était réaliste : C'est l'incapacité de son armée à accomplir une telle mesure et le besoin d'utilisation d'une partie du peuple dans les champs des colons pour contribuer au développement de la colonisation (Brower, 2014 : 61-62). Avant l'accession de Bugeaud au poste de gouverneur général de l'Algérie, Lamoricière était celui qui a utilisé la *razzia* à grande échelle. Entre Lamoricière et Bugeaud, la finalité n'est pas la même ; le premier tuait et l'autre ravageait selon qu'on reprend les expressions de Kitouni : « le soldat prédateur » et le « soldat ravageur » (2018 : 134-137)

M. Pierre de Castellane raconte une de ses *razzias* à Mostaganem le 14 mars 1844:

« Le 14, nous bivouaquâmes à Aïn-Tetendel, près de sources magnifiques; à peine arrivés au bivouac, nous remontâmes à cheval pour aller faire une *razzia*. Un grand nombre d'Arabes s'étaient réfugiés dans un ravin très fourni, nous descendîmes au fond, on fouilla, une vingtaine furent tués. Le soir, à sept heures, nous rentrâmes au bivouac, ramenant deux mille têtes de bétail, une centaine de prisonniers, presque tous des femmes et des enfants » (DE CASTELLANE, 1898 : 338-340).

François Joseph Lucien de Montagnac élevé au grade de chef de bataillon le 18 juillet 1841, confirme sa brutalité à l'égard des populations locales. « Nous nous sommes établis au centre du pays... brûlant, tuant, saccageant tout » (Montagnac,1885), écrit-il le 2 mai 1843 et d'ajouter dans une lettre datée du 31 mars 1842 : « On en garde quelques-unes (les femmes) comme otages, les autres sont échangées contre des chevaux, et le reste est vendu à l'enchère comme bêtes de somme. »(Montagnac,1885) et il vante les exécutions sommaires qu'il multiplie⁴ tout en regrettant les effets de la conquête sur les populations⁵. Les soldats étaient aussi bénéficiaires des razzias. Une prime leur fut attribuée pour chaque découverte d'un silo⁶. Ils obtenaient également une part du butin. À chaque incursion, ils courraient derrière le pillage. Canrobert reconnaît que le soldat faisait tout durant les razzias, il « égorge, vole, viole et s'y bat pour son compte particulier, devant des officiers souvent impuissants à le retenir. » (Lacheraf, 1965 :75-76).

Alexis de Tocqueville qui se déclarait opposé à l'extermination des Indiens par les blancs en Amérique, justifia la politique dévastatrice de Bugeaud comme une nécessité. Il souligne :

« le droit de la guerre nous autorise à ravager le pays et que nous devons le faire soit en détruisant les moissons à l'époque des récoltes, soit dans tous les temps en faisant de ces incursions rapides qu'on nomme razzias et qui ont comme objet de s'emparer des hommes ou des troupes » (Le Cour Grandmaison, 2005 :102-112).

Pour Tocqueville, il est nécessaire de ruiner les tribus et désorganiser leur tissu social pour pousser les autochtones à la fuite ou à la soumission. Il s'agit plutôt selon Setar Ouatmani d'une sorte « d'apartheid » qu'il voulait instauré en tenant les autochtones loin des colons et des centres de colonisation (Settar, 2024)

« La destruction des moyens de vie » des autochtones jumelée aux « massacres massifs » était la nouvelle approche de guerre prônée par Bugeaud. Arrivé au poste du gouverneur général d'Algérie à la place du maréchal Vallée en décembre 1840, il mettra en exécution sa propre politique qui va lui permettre de conquérir l'Algérie. En plus de la nécessité de porter l'effectif de l'armée française d'environ 70000 hommes à 90000 hommes, et de créer des unités légères pour faire face à la guérilla adoptée par l'Emir Abdelkader, Bugeaud a décidé de porter un coup dur aux intérêts des autochtones. Devant la chambre des députés en 1840, Bugeaud a eu à expliciter sa démarche : « Il faut une grande invasion, qui

⁴. Dans une autre lettre de Lucien de Montagnac à un ami datée du 15 mars 1843, il dit : « On ne se fait pas d'idée de l'effet que produit sur les Arabes une décollation de la main des chrétiens : ils se figurent qu'un Arabe, qu'un musulman, décapité par les chrétiens ne peut aller au ciel ; aussi une tête coupée produit-elle une terreur plus forte que la mort de cinquante individus. Il y a déjà pas mal de temps que j'ai compris cela, et je t'assure qu'il ne m'en sort guère d'entre les griffes qui n'aient subi la douce opération. Qui veut la fin veut les moyens, quoi qu'en disent nos philanthropes. Tous les bons militaires que j'ai l'honneur de commander sont prévenus par moi-même que s'il leur arrive de m'amener un Arabe vivant, ils recevront une volée de coups de plat de sabre[...] Voilà, mon brave ami, comment il faut faire la guerre aux Arabes : tuer tous les hommes jusqu'à l'âge de quinze ans, prendre toutes les femmes et les enfants, en charger des bâtiments, les envoyer aux îles Marquises ou ailleurs; en un mot, anéantir tout ce qui ne rampe pas devant nous comme des chiens. »(Montagnac,1885 : 299).

⁵. Dans une lettre adressée à sa sœur, 19 décembre 1844, il écrit : « Et ces malheureuses populations aujourd'hui si vivaces, si belles, que deviendront-elles ? Elles iront toutes mourir de misère sur le bord d'une fontaine tarie ; celles qui échapperont au désastre viendront s'étioler sous les miasmes de notre civilisation infecte, et s'éteindre bientôt. Tel est pourtant le sort réservé à tous ces êtres que les événements ont placés sous notre domination. Là où nous passons, tout tombe. » (Montagnac,1885 : 427).

⁶. D'après le témoignage d'Hérisson, cela se faisait par la torture. Un villageois est choisi, Il est sommé d'indiquer le lieu du silo et faute de réponse, les sévices commenceront aussitôt (Le Cour Grandmaison, 2005 : 153).

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

ressemble à celles que faisaient les Francs, à celles que faisaient les Goths; sans cela, vous n'arriverez à rien. » (Le Comte Idville, 1882 : 144) et d'ajouter :

« En Europe, nous ne faisons pas seulement la guerre aux armées, nous la faisons aux intérêts... Il n'y a à saisir, en Afrique, qu'un intérêt, l'intérêt agricole J'y ai réfléchi bien longtemps, en me levant, en me couchant ; eh bien ! Je n'ai pu découvrir d'autre moyen de soumettre le pays que de saisir cet intérêt. » (Idville, 1882 : 137).

À vrai dire, porter atteinte à l'intérêt agricole des tribus en s'emparant de leurs richesses et en les ruinant était la raison principale de la pratique des razzias pour forcer les tribus à la soumission dans le but d'affaiblir l'Emir Abdelkader. D'autres raisons qui n'étaient pas de moindre importance ; recourir aux butin des razzias comme solution pour le ravitaillement des troupes, la destruction du tissu social des tribus (Brower, 2013 : 60) et la démoralisation et le découragement de la population par les massacres des civils et les scènes de viol et d'atteinte à l'honneur (Kitouni, 2018 : 149).

C'est ainsi que les colonnes de Bugeaud ont pratiqué la politique de « la terre brulée » en détruisant les villages, en brûlant les moissons, en vidant les silos et en coupant les arbres. Pendant ses sept années à la tête de gouvernement général d'Algérie, ceci était son mode d'emploi en Oranie, dans l'Algérois, la Kabylie et même dans le Constantinois à travers ses lieutenants. Il exhortait chaque jour ses troupes à en faire autant. Ses soldats le faisaient et l'assumaient pleinement et en faisaient même l'éloge. Les officiers de la conquête racontèrent les scènes de dévastation sans remords. Le lieutenant-colonel Forey écrit sur les ravages auxquels il a assisté en avril 1843, du côté de Miliana :

« Tous nous étions stupéfaits de tant de beautés naturelles, mais les ordres étaient impératifs, et j'ai cru remplir consciencieusement ma mission en ne laissant pas un village debout, pas un arbre, pas un champ. Le mal que ma colonne a fait sur son passage est incalculable. Est-ce un mal ? Est-ce un bien ? Ou plutôt est-ce un mal pour un bien ? C'est ce que l'avenir décidera. Pour mon compte, je crois que c'est le seul moyen d'amener la soumission ou l'émigration de ces habitants[...] » (De Castellane, 1898 : 309).

La destruction des villages et des moyens de subsistance était devenue une obsession pour les troupes. Le général Trochu écrit qu'en campagne « le soldat détruit pour détruire » (Le Compte d'Hérisson, 1891 :247). On raconte à ce sujet l'histoire du général Lamoricière qui a épargné du massacre une tribu insoumise et qui a choqué les troupes avides du sang et de la destruction. Pour les chefs, elle n'était avant tout qu'un moyen de soumettre les tribus. L'ensemble des lieutenants du général Bugeaud ne cherchaient que le moyen de satisfaire leur maître en appliquant à la lettre ses consignes. Certains allaient plus loin, n'hésitant pas à attaquer la même tribu plusieurs fois en une si courte période. Beaucoup cherchaient des promotions, ce qui a été confirmé par de nombreux officiers dans leurs récits. Dans une lettre adressée au Maréchal Castellane datée du 1er juillet 1842, le capitaine Clerc écrit : «Chaque chef de corps peut agir comme bon lui semble [...] On dirait que le but de la guerre n'est pas de forcer les Arabes à demander la paix, mais bien de faire gagner à quelques protégés des croix et de nouveaux grades. » (De Castellane, 1898 : 275-276).

La razzia était presque exercée au quotidien, Hérisson dit :

« les colonnes tantôt concertant leurs opérations, tantôt agissant séparément, sillonnèrent le pays, accablant les populations soulevées, portant partout le fer, la flamme et la dévastation. Chaque jour fut marqué par un combat, par un incendie, par un massacre, et il ne se fit aucun quartier de part et d'autre» (Hérisson, 1891 :57-58)

Dans chaque razzia, en plus de pillage et de la destruction des biens, il y a des massacres et des prisonniers. Dans une attaque, Bosquet reconnaît avoir laissé sur le terrain trois cents morts algériens et capturé sept cents prisonniers (Maspero, 2004 :182). Nombre de ces détenus, particulièrement les femmes et les enfants mouraient de froid ou de faim. Les autres étaient soit emmenés prisonniers en France, soit vendus comme des bêtes de somme ou bien échangés par des chevaux (De Montagnac, 1885 :225).

La torture était aussi largement pratiquée sous forme de bastonnade qui vise à obtenir des prisonniers qu'ils indiquent l'endroit des silos souterrains, arracher des aveux sur des forfaits ou de révéler l'emplacement de l'adversaire qui se prépare à un coup de main ou à une embuscade (Frémeaux, 2003 : 10). Le but principal des razzias était de soumettre les tribus à la famine et aussi de faire craindre aux tribus de voir leurs femmes déshonorées. « Le pillage disait Frémeaux, est au surplus souvent nécessaire pour combler les défaillances de l'intendance » (2003 : 12) d'où l'introduction d'un nouveau mot dans le vocabulaire des Français qui est « le chapardage »

Certains militaires justifient la violence française par le fait qu'elle soit des deux côtés. Le comportement des guerriers algériens disait Jacques Frémeaux fait objet de dénonciations sévères de la part des Français qui ne peuvent les qualifier autrement que de "barbares "et parlait aussi de la sodomisation fréquente des soldats français par les vainqueurs. Victor Démontés a rapporté une relation de Baudens publiée dans la revue de l'histoire des colonies françaises :

« Après avoir massacré nos blessés, ils n'oublient jamais de leur couper la tête...et ils poussent même leur féroce fanatisme jusqu'à déterrer des morts pour leur faire subir cette opération. Quand ils en ont le temps, ils coupent les poignets de leurs ennemis et leur enlèvent les organes génitaux pour retourner dans leurs tribus triomphants et chargés de ces dépouilles sanglantes » (Démontés, 1921 : 9).

Mais en somme la cruauté des indigènes était loin d'égaliser celle des Français et qui a été reconnue par des chefs militaires français. En 1836, Pélissier de Reynaud a écrit : « Nous sommes loin d'avoir donné aux arabes des leçons d'humanité ». Mais Jacques Frémeaux lui-même disait juste après que la férocité des soldats français n'est pas moins grande et qui se trouve facilitée par leur supériorité militaire. Il a raconté que dans une affaire qui a opposé la colonne de Maréchal Valée aux réguliers de l'émir Abdelkader, commandés par son Khalifat Allal, à la fin de 1839, aucun prisonnier n'a été fait et tous ont été impitoyablement massacrés selon le témoignage d'un jeune lieutenant, le futur général Ducrot. Il rapporte également que le général Le Flo confiait à Victor Hugo « qu'après les razzias, il n'est pas rare de voir les soldats jeter à leurs camarades des enfants qu'ils recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes » (Frémeaux, 2003 : 10)

5. L'extermination de la tribu de Zaatcha:

La résistance de l'Emir Abdelkader a pris fin en 1847 après un lourd tribut payé par les Algériens confrontés à la politique dévastatrice du Bugeaud ayant pour objectif de dissuader la population de toute autre résistance. A peine deux ans écoulées, une résistance s'est éclatée dans l'oasis de Zaatcha.

Tout a commencé avec les activités subversives entreprises par Cheikh Bouziane au milieu des chefs de tribus pour l'achat des armes et la quête des armes pour résister aux Français. Suite à cela, le chef du bureau arabe, l'officier Dubosquet s'est déplacé à l'oasis de Zaatcha pour demander aux habitants de remettre l'instigateur de la révolte aux autorités françaises, chose qui lui a été refusée. Dubosquet décide de retourner à Biskra en vue de

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

prendre les mesures appropriées. Le 16 juillet 1849, une armée française conduite par le colonel Carbuccia arrive à l'oasis pour l'assiéger. Les Français étaient reçus par des feux nourris des assiégés qui avaient obligé le colonel à reculer pour se retrouver en face des combattants venus de Msila, Boussaâda et Ouled Nail venus assister leurs frères. Ayant essuyé beaucoup de pertes, le colonel a pu échapper de justesse à la mort en se passant pour mort au milieu des cadavres pour ensuite prendre la fuite vers Biskra. Une première confrontation, une première victoire qui va donner confiance aux résistants. Suite à ça, le colonel Herbillon décide de se rendre en personne pour assiéger l'oasis. Il devait attendre la fin de la saison de chaleur pour mener son opération. Le 07 octobre 1849, une armée de 4493 soldats était déjà à Kedia el Maida en face de Zaatcha. Un siège qui ne prendra fin que le 28 novembre jour de l'assaut final qui a mis fin à 52 jours de siège et de résistance.

Les troupes destinées à participer à l'assaut final étaient réparties en trois colonnes d'environ 2710 hommes commandées par les colonels Du Barral, Canrobert et Lourmel. Une autre armée de 1200, sous le commandement de Commandant Bourbaki avait pour mission de surveiller les alentours de l'oasis pour empêcher toute assistance des village voisins. En totalité, une armée de 3910 était aux prises avec une population d'un millier d'habitants.

« A 09 heures, les rues, les places et les terrasses sont occupées par la troupe ; les défenseurs se sont réfugiés dans les maisons, d'où ils font un feu meurtrier sur les assaillants. Pour les en déloger, il faut faire le siège de chacune d'elles. Les sapeurs ont vite fait d'apporter les sacs à poudre qu'ils avaient déposés près des brèches, on n'entend que détonations des mines et on voit de tous côtés les maisons sauter et s'écrouler, en ensevelissant les malheureux qui s'y étaient », et d'ajouter plus tard : « A midi, Zaatcha n'était plus qu'un monceau de ruines et le plus profond silence régnait là ou pendant cinquante et un jour on n'avait entendu jour et nuit que le bruit des combats continuels » (Herbillon, 1928 : 154-155)

Le bilan de l'assaut a été lourd. « Les français ont dénombré sur place près de 800 morts sans compter ceux qui étaient ensevelis. A l'extérieur de l'oasis, de nombreux combattants appartenant aux villages voisins furent aussi tués dès le premier bruit de l'assaut, alors qu'ils essayaient de venir au secours de leur frères » (Ouatmani, 2013 : 221). Au total, du côté algérien, il y avait environ 1179 morts dont environs 349 du côté des habitants des tribus et villages voisins venus au secours. Du côté colonial, il y avait 570 morts et 680 blessés. Le bilan a été jugé lourd du côté français, d'où la décision du ministère de la guerre de la destitution d'Herbillon juste après le retour de la colonne expéditionnaire. Ce bilan témoigne d'une résistance farouche et héroïque d'une tribu d'environ 1000 habitants (hommes, femmes et enfants) qui avaient fait face à une armée de près de 10000 hommes qui causant une perte d'un huitième de son effectif au prix de son extermination totale. La durée assez longue du siège a été soit expliquée par le manque d'effectif ou par la défense farouche des habitants. Nonobstant pour certains, « la raison essentielle réside dans l'ignorance totale des difficultés d'un siège d'une oasis saharienne » (Ouatmani, 2013 : 234). Après cette mésaventure, des officiers se verront confiés des missions de réalisation d'études sur les oasis comme celle du colonel Pariset sur l'utilisation de l'artillerie dans un éventuel siège d'une oasis saharienne, celle du lieutenant Séroka intitulé « projet d'attaque de l'oasis des Ouled Djellal », celle de l'officier Cholleton portant sur une « description et projet d'attaque de l'oasis de Sid Okba ». Ses études ont-elles influencé les stratégies coloniales dans les oasis sahariennes ? En tous les cas, « la stratégie du siège » adoptée en 1849 avait été remplacée avec succès par « le bombardement massif » par le général Carteret à partir du 11 avril 1875 : C'était contre le

village d'Al -Amri durant l'insurrection conduite principalement par les Bu Yazid (Ouattmani, 2013)

Conclusion

La violence coloniale en Algérie est un scandale. Longtemps banalisée au moment des faits par ses acteurs ou même relatée comme faits d'honneur et de civisme parallèlement au silence des sources locales. Tout le monde s'en était accommodé ensuite par ce mode d'emploi d'occupation considéré impératif même par les plus progressistes pour faire face aux « Barbares ». Les historiens de la colonisation avaient été au diapason en reléguant les faits de violence dans les périphéries de leurs récits sur l'histoire de la France.

L'histoire de la présence coloniale regorgeait de ces scènes de massacres massifs ou d'extermination pure et simple. Les vingt premières années seulement d'occupation traitées dans cet article sont suffisantes pour dresser un portrait macabre de la guerre totale. Certains l'ont juste fait pour satisfaire leur ego, recevoir des éloges ou bien juste des promotions, d'autres l'ont fait pour venger leur amour propre comme dans le cas des Ouffia. Les plus rationnels l'ont fait pour les impératifs de la colonisation : tuer en masse, pousser des tribus à abandonner leurs terres, briser le tissu social et les liens de solidarité tribale, détruire l'honneur des hommes en violant leurs femmes. De violence simple à l'extermination totale, l'objectif était toujours bien visible : l'exploitation d'un peuple.

Bibliographie :

Sources imprimées :

1. Ancien capitaine des Zouaves (1864). Les grottes de Dahra, récit historique. Paris : M. Blot, Librairie Militaire
2. DE CASTELLANE, Maréchal (1898). Campagnes d'Afrique 1835 – 1848. Lettres adressées au maréchal de Castellane par les maréchaux Bugeaud, Clauzel, Vallée, Canrobert, Forey, Bosquet, e. Paris : Librairie Plon.
3. DEMONTES, Victor (1921). La Relation de l'expédition de Médéa, du docteur Baudens. Paris :Edouard Champion.
4. HERBILLON, Colonel (1928). Quelques pages d'un vieux cahier : souvenirs du général Herbillon (1794-1866) publié par son petit-fils. Paris : Berger Levrault Editeur.
5. Hérisson, Comte de (1891). La chasse à l'homme, guerres d'Algérie. Paris : Paul Olendorff. Editeur.
6. IDEVILLE, Le Comte d' (1882). Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits 1784-1849. T. 2. Paris : Librairie de Firmin – Didot.
7. LE COUR GRANDMAISON, Olivier (2005). Coloniser, Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial. Alger : Casbah éditions.
8. MOLI, Louis (1845). Colonisation et agriculture de l'Algérie, Volume 1. Paris : La Maison Rustique.
9. MONTAGNAC, Lucien (1885). Lettres d'un soldat , neuf ans de campagne en Afrique. Paris : Plon.
10. PLEE, Léon (1866). Abdel-Kader, nos soldats, nos généraux et la guerre d'Afrique. Paris : (s, e).

Etudes :

1. BROWER, Benjamin. (2014). Les violences de la conquête. Dns : Histoire de l'Algérie à l'époque coloniale (1830-1962). Dir. Abderrahmane Bouchène, Jean Pierre Peyroulou, Ounassa Siari Tengour et Sylvie Thénaut. Parsi : La découverte.
2. DARRIULAT, Philippe (1995). La gauche républicaine et la conquête de l'Algérie, de la prise d'Alger à la reddition d'Abd el-Kader (1830-1847) . Dans: Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 82, n°307, 2e trimestre 1995. pp. 129-147.
doi : <https://doi.org/10.3406/outre.1995.3312>.

« Les exterminations totales » et « les massacres massifs » des débuts de l'occupation d'Algérie (1830 – 1849) : Violence ciblée ou concours de circonstance ?

3. HANOUNE, Jacques. (2015). M.-L. Bonaventure Urtis (1795-1852), avocat et colon. La défense de la colonisation civile dans l'Algérie des années 1830-1850. dans: *Outre-mer*, t. 102, n°388-389, pp. 157-178. <https://doi.org/10.3406/outre.2015.5184>.
https://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1995_num_82_307_3312
4. KITOUNI, Hosni (2018). *Le désordre colonial, L'Algérie à l'épreuve de la colonisation du peuplement*. Alger : Casbah éditions.
5. KITOUNI, Hosni (2024). *Histoire, mémoire et colonisation*. Alger : Chihab Editions.
6. LACHERAF, Mostafa (1965). *L'Algérie nation et société*. Paris : François Maspéro.
7. MASPERO, François (2004). *L'honneur de Saint Arnaud*, Alger : Casbah éditions..
- FREMEAUX, Jacques (2003). Guerre et violence en Algérie : 1830-1870 ; 1954-1964. dans: *Revue Historique des Armées*, n°232, pp. 8-19; doi : <https://doi.org/10.3406/rharm.2003.5510>;
8. SAADA, Emmanuelle (2006). Olivier Le Cour Grandmaison, Coloniser, exterminer : sur la guerre et l'État colonial. Dans : *Critique internationale*, n°32, juillet - septembre 2006, p.211-216.
9. OUATMANI, Settar (2013). *Zaatcha en 1849, histoire d'une révolte*. (s.l) : Editions El-Amel.
10. OUATMANI, Settar (2014). Les massacres coloniaux en Algérie sous le règne du général Bugeaud (1840 - 1847). Dans : *Actes du colloque : Délinquances, Crimes et Répression dans L'Histoire*.(22, 23, 24 novembre 2022). Dir. Ibrahim Saadaoui. Vol. Tunis : La Maghrébine pour l'impression et la publicité.

Presse

1. *La Réforme*, 4 juin 1844.
2. *La Réforme*, 29 octobre 1844.